

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL RENCONTRE
LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UA



N°534
du 01 Octobre 2021

FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

LA UNE DU FLASH

Le Directeur Général rencontre le Président de la Commission de l'UA



Monsieur Mohamed MOUSSA, a été reçu en audience par le Président de la Commission de l'Union Africaine, Monsieur Moussa Faki MAHAMAT, le 14 septembre 2021 à Addis Abeba.

Cette audience s'est tenue en présence notamment de Madame Abou-Zeid AMANI, Commissaire aux Infrastructures et Energie de l'UA et de Mr Vang'Sy Claude MOUNTHAULT, Délégué Permanent de l'ASECNA auprès de l'UA.

L'objet de cette audience était de présenter les innovations majeures de l'ASECNA qui visent à fournir à brève échéance un service de navigation par satellite SBAS (Satellites Based Augmentation System) pour toutes les phases de vol depuis la route jusqu'à l'approche et l'atterrissage dans l'ensemble de l'espace aérien géré par l'Agence qui est extensible à l'ensemble de l'espace aérien de tout le continent africain.

Les bénéfices d'un service SBAS aux usagers ne sont plus à démontrer. Son extension à tout le continent africain est nécessaire. A cet effet, l'UA doit se saisir

- de la question et mette en œuvre une stratégie visant à son institutionnalisation au niveau africain. L'étude en cours sur le Coût/Bénéfice du SBAS pour toutes les parties prenantes du système (Etats, compagnie aérienne, opérateurs, ANSP, gestionnaires d'aéroports etc.) apportera des lignes directrices et un schéma de gouvernance à mettre en place pour conduire cette mise en œuvre.

- La visite du Directeur Général aux plus hautes autorités de l'UA avait pour objet de présenter la technologie aux décideurs de l'institution panafricaine et de réaffirmer la ferme volonté de l'Agence de partager cette technologie avec le reste de l'Afrique pour que tout le continent en profite pour son développement.

- En rappel, le Comité des Ministres de l'ASECNA s'est engagé par résolution depuis 2005 à mettre en œuvre le SBAS dans les Etats membres de l'Agence. A cette fin, l'Agence a signé un accord avec l'UE pour le développement de la navigation par satellite dans ses Etats membres par l'exploitation des actifs de la

technologie européenne EGNOS. Cet accord a permis l'octroi à l'agence de subventions qui ont permis à l'ASECNA de réaliser les études de faisabilité qui ont abouti à la reconnaissance par l'OACI de son système SBAS avec deux codes PRN fournis par l'armée américaine (dépositaire des codes PRN puisque issues du système GPS).

Cet accord de l'ASECNA s'intègre dans un accord plus global de partenariat stratégique entre l'UE et l'UA signé entre les deux parties, pour la mise en œuvre de la navigation aérienne par satellites en Afrique à partir de la constellation du projet EGNOS.

- Préalablement à cela, le Président de la Commission de
- l'UA s'est félicité du partenariat UA/ASECNA fécond qui a
- permis la signature par les Etats membres de l'ASECNA
- de l'accord sur le MUTAA (Marché Unique de Transport
- Aérien pour l'Afrique) et le développement de synergies
- et stratégies dans le cadre de la mise en œuvre du Ciel
- Unique pour l'Afrique voulu par les Etats.
- Enfin, Monsieur Moussa Faki MAHAMAT et le Directeur
- Général de l'ASECNA se sont accordés sur des actions
- futurs à envisager pour la poursuite de la mise en œuvre
- de tous les mécanismes d'intégration, particulièrement
- ceux concourants à la sécurité aérienne en Afrique.



Bilan du Contrat d'entreprise 2018-2020



Une réunion de l'Organe Communautaire de Concertation et de Négociation (OCCN) se tient du 27 septembre – 02 octobre 2021 à Ndjamena au Tchad. Elle est consacrée au bilan du Contrat d'Entreprise 2018-2020.

A l'ouverture des travaux, le Président du Bureau du Collectif des Représentants des Travailleurs de l'ASECNA (BCRT) s'est réjoui de l'adoption par le Comité des Ministres de la réforme du système de rémunération de l'ASECNA et invité l'instance suprême de l'Agence à la doter des moyens nécessaires pour la mise en œuvre de ce projet, mais aussi et surtout de moyens pour surmonter les effets négatifs de la pandémie de COVID-19. Monsieur ABANI Mohamed Lamine Moustapha a remercié le Directeur Général pour avoir pris les mesures courageuses qui s'imposaient à l'ASECNA pour surmonter cette période délicate de la vie de l'Agence.

Dans son allocution, le Directeur Général a rappelé que le contrat d'entreprise 2018-2020 a été signé dans un contexte de « presque banqueroute », marqué par :

- 91 milliards de dette fournisseurs ;
- 25 milliards d'engagements sociaux ;
- 11 milliards d'arriérés de l'assurance maladie;
- 9 milliards environ de contentieux sociaux pour un total de 259 dossiers de litiges.

Son bilan se fait également dans un contexte autrement plus difficile avec la maladie à Coronavirus qui a fortement impacté le transport aérien mondial. Monsieur Mohamed MOUSSA a souligné que cette maladie, apparue en décembre 2019, a fait perdre à l'Agence environ 80% du trafic au plus profond de la crise et induit 53% de baisse des ressources en avril 2020. Il a demandé aux membres de l'OCCN de tirer les enseignements de ces crises afin de préserver l'Agence.

Dans son discours aux membres de l'OCCN, le Président du Conseil d'Administration a rappelé que cette réunion se tient dans le cadre de la mise en œuvre de la Résolution N°2021 CA 147-10 par laquelle le Conseil d'Administration, après avoir félicité la Direction Générale pour le climat social apaisé au cours de la période du contrat d'entreprise qui est arrivé à son terme au 31 décembre 2020, a invité le Directeur Général à mener des négociations nécessaires en vue de la conclusion du nouveau contrat d'entreprise pour la période 2022-2024. Monsieur Jean LAMY a indiqué que les objectifs de la lettre de mission pluriannuelle assignée au Directeur Général pour la période 2021/2024 en matière de gestion des ressources humaines doivent être pris en compte dans le cadre de la négociation du nouveau contrat d'entreprise. Il s'agit notamment de :

Bilan du Contrat d'entreprise 2018-2020



s'ajuste au plus près aux évolutions du trafic induites par la pandémie de COVID-19 et au-delà, en tenant compte de de l'évolution des métiers ;

→ Veiller à la maîtrise des charges de personnel dans toutes ses composantes.

Dans son discours d'ouverture des travaux, le Ministre de l'Aviation civile et de la Météorologie nationale du Tchad a félicité le Directeur Général pour les grands chantiers en cours et en particulier la mise en œuvre du SBAS et du projet « ciel unique pour l'Afrique » qui s'inscrit en droite ligne de l'agenda 2063 de l'Union Africaine, qui prévoit la mise en œuvre du Marché Unique pour

→ Veiller à l'adéquation entre les ressources opérationnelles et l'évolution des exigences à respecter pour garantir un niveau optimal de sécurité et le maintien au meilleur niveau des services d'aide à la navigation aérienne que rend l'Agence, en veillant à ce que l'Agence

- le Transport Aérien en Afrique (MUTAA), avec notamment
- la réalisation d'un espace aérien africain commun. Pour
- Monsieur Haliki Choua Mahamat, l'aboutissement de ce
- projet consacrera le leadership continental de l'ASECNA
- dans le domaine de l'aviation civile.



Madame Lydia Camara a pris service



Le 30 août 2021, s'est déroulée à la Délégation de l'ASECNA à Paris, la cérémonie de passation de services entre le Contrôleur financier sortant, Monsieur Sylvain Gourdin et son successeur, Madame Lydia Madjiguène Camara, désignée pour occuper ce poste par la 67^{ème} session du Comité des Ministres tenue le 29 juillet dernier.

La cérémonie a été présidée par le Président du Conseil d'administration, M. Jean Lamy, en présence de Mme Acyl Bergey, Déléguée du Directeur général à Paris, et avec la participation du Directeur général, M. Mohamed Moussa via la vidéo conférence.

A l'occasion, le PCA et le DG ont rappelé le rôle éminemment crucial que joue le Contrôle Financier dans la gouvernance de l'ASECNA et au-delà, dans la crédibilité de celle-ci auprès des Etats et des partenaires. Tous ont souhaité bonne chance à Mme Camara et bon vent à M. Gourdin.

Ce dernier a exprimé son sentiment de satisfaction totale « pour le chemin parcouru » à l'ASECNA en tant que Contrôleur financier avant de souhaiter bonne chance à son successeur et bonne continuation à l'ASECNA, en ces temps peu favorables qu'elle vit présentement.

Après avoir félicité M. Gourdin, pour la qualité du travail accompli durant ces années passées à l'ASECNA, Mme Camara a exprimé sa satisfaction sur la clarté des documents de passation qui, selon elle, seront « un précieux guide pour un passage de témoin réussi ». A travers M. Gourdin, le nouveau Contrôleur financier a rendu hommage à tous ses illustres prédécesseurs

- à ce poste, qui ont joué un rôle prépondérant dans la consolidation de la bonne gouvernance à l'ASECNA.

- Evoquant avec lucidité la lourdeur des tâches qui l'attendent Madame Camara affirme compter sur les membres des différentes Instances Statutaires et le Comité de direction, pour réussir sa mission et satisfaire toutes les attentes.

- En outre, elle souhaite fonder sa collaboration avec les différents dirigeants et acteurs de l'Agence, sur la cordialité, la loyauté, la solidarité ainsi que le respect des règles et principes pour « atteindre collectivement les objectifs qui permettront à l'ASECNA de rayonner tout en relevant ses défis actuels et futurs ».

- Enfin, au sein de sa structure Madame Camara veut s'appuyer sur certains leviers essentiels pour « créer, dans la mesure du possible, les conditions d'un traitement toujours plus efficace et plus diligent des dossiers ». A savoir, notamment, l'esprit d'équipe, et le sens de la concertation et de la communication.

- Mme Lydia Camara accède à ce poste, soumis à appel à candidature, après 34 années de services « entièrement dévouées à l'ASECNA » et pendant lesquelles elle a effectué un parcours qui lui a valu d'assumer de nombreuses responsabilités dans différentes structures de la Direction générale. Notamment, à la DRH où elle a été Cadre solde, et à l'Agence comptable, où elle fut tour à tour Chef de bureau, Chef de service, puis 2^{ème} Fondé de pouvoirs et Conseiller technique, poste qu'elle occupait avant d'être choisie par le Comité des Ministres de l'Agence pour la fonction Contrôleur financier.



ASECNA

Siège Social

**32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144
Tel : (221) 33 849 66 00
Fax (221) 33 823 46 54**

Délégation à Paris

**75 rue La Boétie – 75 008 Paris
Tel : (331) 44 95 07 18
Fax : (331) 42 25 73 11**

Délégation à Montréal

**999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740
Montréal – Québec – H3C 5J9
Tel : (1514) 954 83 87
Fax : (1514) 954 15 8151**

Délégation à l'Union Africaine

**Luke Residence, villa n°B185_3,
SUB CITY Yeka, ADDIS ABABA,
Kebele 20/21
Tel : +251983934191.**

Les routes du ciel, notre métier